

AACC

Compte rendu

A.G. du 20/03/2013

Notre assemblée a réuni 40 membres (51 adhérents présents ou représentés). Elle est ouverte par notre président Claude Gury. Elle se tient pour la première fois dans les nouveaux locaux du Crédit Coopératif.

La matinée a démarré par l'allocution de bienvenue du président Bancel qui nous a commenté et présenté les résultats du Groupe en 2012 et donné ses premières analyses de la situation 2013.

Après l'accueil par le président Gury et les administrateurs présents, les différents rapports sont présentés et font l'objet de résolutions.

Résolution n°1 : Approbation du rapport d'activité

Dans son rapport, le président, après avoir rappelé les buts de l'association, a retracé les faits marquants de l'activité de l'année écoulée, avec des sujets très sérieux mais aussi plus conviviaux.

- Réflexions sur une offre bancaire séniors au cours de deux réunions : la première au printemps 2012 et la seconde à la DGP le 12.12.2012 (C. Gury- P. Lopez- J. Miet- JJ. Poriel)
- Réunion thématique « Autour de l'Euro » le 14.11.2012 – Animateurs : P. Lopez- J. Miet
- Visite à Bagneux auprès de la doyenne des Scops « Les charpentiers de Paris » organisée par C. Gautron
- Participation active de l'AACC aux réunions et assemblées du Crédit Coopératif : Assemblée Régionale de l'Île de France, Assemblée des parts C, Rencontre nationale du Crédit Coopératif. A ces réunions l'AACC a été porteuse de questions dont les réponses sont sur notre site (C Gury- P. Lopez- J. Miet- JJ. Poriel)
- Participation à la réunion du comité de suivi du 12/10/2012 faisant le point annuel sur l'évolution des relations CC/ AACC et sur les partenariats en cours. (C Gury- P. Lopez- J. Miet)
- Participation à la négociation annuelle du contrat UMC, pour la première fois depuis 5 ans les taux de cotisations sont demeurés inchangés (JJ. Poriel)
- Participation à la définition des rapports CE/AACC avec la possibilité d'utiliser les « Chalets, logements » du Crédit Coopératif aux périodes d'hiver ou estivales. 2013 devrait déboucher sur la signature d'une convention CE/AACC (A. Pierre)
- Poursuite des relations avec la FNAR avec toujours la possibilité pour les adhérents d'un abonnement à tarif réduit à la revue « Partages » (C. Gury et M. Odin)
- Poursuite de l'enrichissement de notre site web (C. Gury)
- Organisation d'une première rencontre régionale dans le Sud-Est (M. Odin)

Le rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n°2 : Approbation des comptes au 31/12/12 et affectation du solde de l'excédent en report à nouveau

La présentation est assurée par MM. Miet et Lopez.

Au 31/12/2012 les recettes perçues se composent de 2 075 € de cotisation, de 500 € de dévolution Coop SCC, de 113,41 € de produits financiers et de la subvention du Crédit Coopératif de 5000 €. Les dépenses ont été de 2 356,87 € et l'excédent de l'exercice de 5331,54 €.

Le bilan au 31/12/2012 présente un total de 13228,38 €.

A l'actif des parts A et B pour 4010,75 €, un compte sur livret de 4091, 58 € et un solde à vue de 126,05 € et une créance sur le Crédit Coopératif de 5000 € correspondant à la subvention 2012.

Au passif un Fonds de dotation de 960 €, 2 reports à nouveau antérieurs positifs pour 6936, 84 € et l'excédent d'exploitation de 5331, 54 €.

Le solde excédentaire est proposé d'être affecté au report à nouveau.

Le rapport mis aux voix a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n°3 : Approbation du montant de la cotisation 2013

Il est proposé à l'assemblée de reconduire le montant de la cotisation à 20 €. L'abonnement optionnel à la revue « Partages » reste quand à lui inchangé à 5 €.

Ce montant est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n°5: Approbation du Budget actualisé 2013 et 2014

Le budget est présenté par MM. Lopez et Miet.

Année 2013

Les recettes attendues sont évaluées à 7120 € (2 000 € de cotisations, 120 € de produits financiers, 5 000 € dot. C Coop). L'ensemble des dépenses est évaluée à ce jour à 3 280 €.

Notre budget nous laisse des possibilités d'actions à fixer aux CA de Juin et Septembre.

Année 2014

Les recettes prévues s'élèvent à 7 350 € et les dépenses à 3 670 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n°6 : Approbation du changement d'adresse de l'AACC

Le siège de l'association est transféré dans les nouveaux locaux du Crédit Coopératif sis à Nanterre, 12 Bld Pesaro.

Résolution n°7 : Élection, renouvellement de 3 administrateurs

Le conseil d'administration est renouvelable par tiers. 3 mandats sont soumis au renouvellement : Anne Colombel, Jean Frebourg, Patrick Lopez.

Ces 3 administrateurs sont candidats au renouvellement. Aucun autre candidat ne se présente.

Les 3 candidats proposés au vote sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Toutes les résolutions présentées ont été votées à l'unanimité, à 11h 15 la réunion statutaire est terminée.

Comme chaque fois la seconde partie de notre A.G est consacrée à un thème spécifique. Cette fois le thème retenu est « Quel avenir pour nous retraités ? ». Cette intervention a été réalisée par M. Marco Geraci, chargé de

mission au COR (Conseil d'Orientation des Retraités). Ce sujet nous a été proposé par M. Odin, lui-même administrateur du COR. Vous trouverez sur notre site un document détaillé sur le contenu de cette intervention.

Nous vous invitons à en prendre connaissance. Un seul mot qualifie cette prestation : « brillante ».

L'AG s'est terminée à 12h15.

MM Zakowski et Tabet ont ensuite présenté aux participants les caractéristiques des nouveaux locaux du siège du Crédit Coopératif inaugurés en octobre 2012 avant de clôturer la matinée par un déjeuner convivial dans le restaurant du nouveau siège.